

janvier 1986 pour préciser la position de son gouvernement sur la question du respect des traités :

"Si l'on ne respecte pas totalement les traités, on menace la crédibilité et donc la viabilité du contrôle des armements. Le Canada soutient fermement le régime instauré en vertu du traité sur les missiles anti-[missiles] balistiques et les accords actuels du SALT sur la limitation des forces stratégiques. Nous continuerons à exhorter les parties à ces traités à ne rien faire qui puisse nuire à leur intégrité, mais plutôt à s'efforcer de renforcer leurs dispositions et leurs pouvoirs."²

Lors du discours d'ouverture qu'il a prononcé à Halifax, à l'occasion de la réunion des ministres de l'OTAN, M. Clark a commenté l'attitude adoptée par les Américains à l'égard de l'Accord SALT II :

"Il est regrettable que l'attitude négative des Soviétiques à cet égard ait soulevé tant de questions que les États-Unis eux-mêmes ne se sentent maintenant plus obligés de respecter l'accord SALT II. C'est là une situation profondément alarmante et que nous avons espéré pouvoir éviter. Nous devons souhaiter un changement d'attitude de la part des Soviétiques et espérer que l'annonce faite par le Président Reagan le 27 mai ne mettra pas un terme au débat."³

À propos de la décision américaine à l'égard de SALT II, M. Clark a fait, le 27 mai 1986, la déclaration suivante :

"Nous nous réjouissons de la décision prise par le Président, même en l'absence d'une réponse soviétique satisfaisante, de démanteler le sous-marin Poseidon en juin dernier et de son plan visant à se débarrasser de deux

² Débats de la Chambre des communes, 23 janvier 1986, p. 10101.

³ MEA, Déclarations et discours 86/34, 29 mai 1986.